

Sommaire

3 Le mot du Maire

4 Actualités

- L'Agence Postale Communale (APC)
- L'Enduro du Plateau
- Bois et Forêts
- Locations des salles communales (tarifs et planning)

5 La vie du Village

- Les Anciens
- St Nicolas
- Vœux du Maire et Décoration de Noël
- Concert ELECTRO-USERZ
- Le Critérium et le Circuit des Ardennes
- CMJ
- Soirée Théâtre

15 Informations

- Le recensement militaire
- Renouvellement des cartes d'identité et des passeports
- Conciliateur de Justice
- Lutte contre les escroqueries
- Nouveau système d'immatriculation des véhicules
- Carte européenne de sécurité sociale

17 La parole aux associations

20 Vos élus au travail

22 Vie Pratique

Le Mot du Maire



Bernard nous a quitté trop tôt le 9 avril 2009.

C'est sans hésitation, qu'il a accepté en 2008 de venir rejoindre l'équipe municipale actuelle. Avec beaucoup de courage, malgré la maladie, il a travaillé activement au sein des commissions et du CCAS.

Bernard nous laisse le souvenir d'un homme très social, disponible, à l'écoute des autres, et sera toujours présent parmi nous.

Nous voilà déjà tout près de l'été, après un début d'année très actif, mais surtout marqué par la disparition prématurée de nos amis, de nos voisins et de nos concitoyens.

Nous voyons arriver à grands pas l'achèvement des travaux. L'objectif est atteint, mise en valeur du hameau de Les Vieilles Forges et du centre du village, cela va contribuer au développement touristique de celui-ci et à une meilleure qualité de vie au quotidien pour chacun.

Développement également du secteur culturel en diversifiant les genres, musique, théâtre, sport et bien d'autres projets...

L'équipe municipale met tout en œuvre pour que Les Mazures soit un village dynamique, animé et où il fait bon vivre.

Je vous souhaite à toutes et tous, malgré ce début d'année économiquement gris, une très bonne période estivale.

Elisabeth BONILLO

Actualités

➤ Agence Postale Communale

Compte tenu de la faible fréquentation constatée sur un trimestre l'après-midi, **L'Agence Postale Communale (APC)** a modifié ses horaires à compter du Lundi 20 avril 2009.

Madame MIDOUX Frédérique vous accueillera désormais aux horaires suivants :

Tous les matins

Du lundi au samedi : de 9h00 à 11h30

➤ L'Enduro du Plateau

Le 13^{ème} Enduro du Plateau sera organisé le **dimanche 31 mai 2009** avec une épreuve spéciale sur la Commune de Les Mazures au niveau de la zone artisanale Bellevue de 9h00 à 18h00. Plus de 500 pilotes sont attendus : parc d'assistance et de ravitaillement sur le parking de l'usine RBN.

Le passage des motos dans le village se fera toute la journée.

L'accès est libre et gratuit, restauration, buvette et restauration sur le site.

➤ Bois et Forêts

Nous vous rappelons que le débardage (cf règlement) des parts de bois 2008/2009, les coupons sont à rendre en mairie au préalable.

86 courriers sont partis de la Mairie suite au passage de la Commission Bois le lundi 4 mai dernier, **dont 4 de suspension** du droit d'affouage pour 1 an.

La Commission Bois a laissé **jusqu'au 31 mai dernier délai** pour régulariser les situations, dans le cas contraire le règlement s'appliquera.

Les inscriptions pour les sarts 2009/2010 se feront du **1^{er} au 30 juin 2009** en Mairie, une liste d'inscription sera à émarger. Pour les personnes ne pouvant absolument pas se déplacer, une personne de la Commission Bois ira faire l'inscription à domicile.

Le tirage se fera le samedi 19 septembre 2009 de 10h00 à 12h00 à la salle des Fêtes.

➤ Location des salles communales

Depuis le 1^{er} janvier 2009, de nouveaux tarifs sont applicables pour la location des salles communales, avec un nouveau règlement intérieur et le versement systématique d'une caution au préalable.

SALLE DES FETES

Habitants de Les Mazures	80 €
Extérieurs	150 €
Pour jeunes Mazurois (jusque 25 ans et sans activité professionnelle : sans vaisselle ni appareils ménagers)	40 €
FORFAIT WE Habitants Les Mazures	100 €
FORFAIT WE Extérieurs	200 €

CUISINE SALLE POLYVALENTE

Habitants de Les Mazures	80 €
Extérieurs	190 €
FORFAIT WE Habitants Les Mazures	100 €
FORFAIT WE Extérieurs	250 €

SALLE POLYVALENTE

Habitants Les Mazures	160 €
Extérieurs	460 €
Manifestation sportive « extérieurs »	70 €
Loto (associations mazuroises) FORFAIT WE	100 €
FORFAIT WE Habitants Les Mazures	200 €
FORFAIT WE Extérieurs	650 €

Salle pour vin d'honneur	40 €
Salle pour un enterrement	gratuit

2 gratuités /an/association mazuroise hors loto
Gratuité pour AG ou CA ou bureau des associations locales

Remise d'un chèque de caution du double du montant de la location OBLIGATOIRE

DATES RETENUES LORS DE LA REUNION DU 4 MARS 2009

Septembre 2009

Samedi 26 et Dimanche 27 GS+PS Brocante et marché artisanal

Octobre 2009

Dimanche 11 GS Thé Dansant Vivre au Pays
Dimanche 18 GS Loto Val Ardenne Gymnastique

Novembre 2009

Dimanche 8 GS Loto Chasse Les Wèbes

GS : salle polyvalente
PS : cuisine salle polyvalente
SDF : salle des Fêtes

Dimanche 15 GS Loto Tennis
Samedi 21 GS Speed Ball
Dimanche 22 GS Loto Foot
Dimanche 29 GS Loto Ecole

Décembre 2009

Samedi 5 GS+PS Téléthon
Dimanche 6 GS +PS St Nicolas
Dimanche 12 GS +PS Repas des Anciens
Dimanche 20 GS + PS Loto Tennis de Table
Jeudi 31 Cuisine + GS Loisirs Détection
Jeudi 31 Salle des Fêtes Vivre au Pays

Janvier 2010

Dimanche 31 GS Loto AEP

Février 2010

Dimanche 7 GS + PS Loto Tennis de table
Dimanche 14 GS Loto Foot
Dimanche 21 GS Loto Val Ardenne Gymnastique
Dimanche 28 GS Loto Tennis

Mars 2010

Samedi 6 GS Speed Ball
Dimanche 7 GS Loto Foot
Samedi 13 et Dimanche 14 Bal Masqué AEP

Avril 2010

Lundi 5 (de Pâques) Centre Social - AMEL
Samedi 17 et Dimanche 18 GS + PS Loisirs Détection
Dimanche 25 GS Thé Dansant Vivre au Pays

Mai 2010

Samedi 29 et Dimanche 30 Fête de Les Mazures

La Vie du village

➤ Les Anciens

Samedi 6 décembre 2008, notre incontournable repas des anciens du village. Comme chaque année nous avons eu la joie d'accueillir de nouveaux convives.



Les doyens de l'assemblée Paulette GOURY 92 ans et Joseph BONAFE 85 ans.

Belle journée qui a commencé par un succulent repas préparé par « le Chat Botté » de Belval, animée ensuite par Jérémie Hansen et son « Bourvil Show », puis une démonstration de Country par le groupe West'Haybes Country Dance et pour finir place à la danse avec l'orchestre de Damien Bérézinski.

Nos anciens ne se sont pas ennuyés, nous leur donnons rendez-vous en décembre 2009 pour le prochain repas ... attention tous à vos calendriers ...

Celui -ci aura lieu le samedi 12 décembre 2009

Les 2, 3 et 4 juin 2009 est programmé le 1^{er} voyage des Anciens

Visite guidée du **Mont St Michel et de l'Abbaye** pour le 1^{er} jour, découverte de **l'Ile de Jersey** et de l'art de vivre à l'anglaise pour le 2^{ème} jour et enfin visite guidée de vergers en agriculture biologique à **Ducy Sainte-Marguerite** entre Caen et Bayeux pour le 3^{ème} et dernier jour.

➤ St Nicolas



La Commune a organisé pour le grand plaisir des enfants la St Nicolas le **dimanche 7 décembre 2008** avec au programme un spectacle de marionnettes « Gédéon, j'ai des bas », la venue du père St Nicolas et un goûter pour les enfants du village.



➤ Voeux du Maire, Concours des Sapins et décorations de Noël

Les traditionnels vœux du Maire se sont déroulés le vendredi 9 janvier à la salle des Sports, vous avez encore été nombreux cette année à partager ce moment convivial.

Merci aux jeunes de les Mazures qui nous offre leurs services lors de cette manifestation et particulièrement à Madame CART qui a su leur insuffler le bon « timing ».



Ce fut également l'occasion de remettre leurs prix aux lauréats 2008 du concours communal des sapins et décorations de Noël qui sont...

-Mme Ch. CACHARD et Mr R.ROGISSART
-Mlle S. VERITA et Mr F. JOURNE
-Mr et Mme Pascal PAUCHET
-Mr et Mme Stéphane BORCA
-Mr et Mme Franck LIEBEAUX

-Madame Christine LOUILLET
-Mr et Mme Fabrice POLES
-Mme MATHIEU V et Mr MOLON N
-Mr et Mme Dominique CORNILLE
-Mr et Mme HAILLON David

Comme l'indique le règlement, les lauréats des années précédentes ne pouvaient faire partie du palmarès, un grand bravo à tous, cette année encore, le village était joliment décoré.

A bientôt pour les maisons fleuries...par le biais de l'opération « *Géraniums* ».

➤ Concert ELECTRO-USERZ

Magnifique soirée sur les musiques électroniques samedi 28 mars 2009 à Les Mazures.

850 personnes venues des Ardennes mais également de Belgique et du nord de la France se sont rassemblées dans la joie et la bonne humeur dans la salle polyvalente de Les Mazures pour profiter jusque 5h30 du matin du concept WE ARE THE FUTURE. Projet dont **Marc Gaillot (Marco Gayo)** et Yoann Théveneu (Krystal) sont les instigateurs.



Yohan Théveneu



Marc Gaillot

Au programme de nombreux DJ locaux mais également internationaux se sont produits sur deux scènes afin de distiller les meilleurs des musiques électroniques, que l'on retrouve habituellement dans les discothèques européennes les plus côtées.

Une prise de risque qui a payé pour l'association Electro-Userz car il n'est pas simple de rassembler autant de monde dans une commune éloignée de grandes villes. Cependant grâce à leur programmation très pointue, allant de la Progressive House avec Marko de la Rocca, Phenton et Pereri, Krystal, ... jusque de la musique techno avec Carl Falk, Tom Hades, Marco Gayo, Josh Love, etc... le succès fut au rendez vous.



Le tout accompagné d'une prestation visuelle et de lumière très impressionnante. Egalement la participation de la Croix Rouge, d'une agence de sécurité très efficace (la même que pour le Cabaret Vert) et d'une agence canine de sécurité, financée par la Commune car pour l'équipe municipale la sécurité est primordiale.

Nos commerces locaux et ambulants ont proposé une restauration sur place, nous les remercions de nous avoir suivis.

Enfin nous n'oublions pas nos BENEVOLES sans qui cette manifestation n'aurait pu être organisée, un grand merci pour leur investissement, leur disponibilité et leur sérieux.

Lors d'une réunion de bilan du concert le mercredi 15 avril dernier, Madame le Maire les a de nouveau remerciés.

Une 2^{ème} édition de « WE ARE THE FUTURE » est d'ores et déjà programmée l'année prochaine : Samedi 27 mars 2010.

➤ **Le critérium et le Circuit des Ardennes**

La Commune de Les Mazures est depuis de nombreuses années, commune de passage de ces deux courses annuelles.

L'étape du Critérium du **dimanche 29 mars 2009** démarrait du hameau de Les Vieilles Forges et faisait un passage matinal dans notre Commune.



En 2007 le Circuit des Ardennes nous avait proposé d'être ville étape pour avril 2008, à l'époque compte tenu des travaux qui devaient être entrepris l'ancienne municipalité avait différé cette proposition et avait proposé l'année 2009.

Samedi 11 avril 2009 ce fut chose faite, le 35^{ème} Circuit des Ardennes s'est posé dans notre village pour la 2^{ème} étape de la Vallée de la Meuse LES MAZURES-LES MAZURES.

Longue de 161 km, la course est partie à 12h15 de la place de Gaulle vers DEVILLE, REVIN, HARGNIES, FUMAY, MONTHERME, RENWEZ, elle a fait un 1^{er} passage à LES MAZURES (vers 15h25), puis un second (15h55) après deux boucles.

L'arrivée (place de Gaulle à 16h30) a été saluée par un public nombreux et ravi.



Merci aux riverains des rues concernées qui ont fait preuve de compréhension en raison des arrêtés pris par la municipalité pour l'organisation de cette manifestation.

➤ Le Conseil Municipal Jeunes (CMJ)

Le CMJ a œuvré le **vendredi 5 décembre 2008** au profit du Téléthon dans une organisation nouvelle formule, où les jeunes élus ont voulu faire participer les associations et toutes les personnes intéressées (réunion de concertation qui avait eu lieu le 28 octobre 2008).

Démonstrations de danses (Val Ardennes Gym, Espace Danse de Renwez), combats de sumos, ateliers senteurs-saveurs, déco-ongles, tatouages, maquillage, ateliers sportifs (parcours Koh Lanta, speed-ball, ping-pong, tir au but), tyrolienne avec la participation du Parc Ardennes Terre d'Aventures au programme.



Cette soirée a rencontré une affluence exceptionnelle.

Sans oublier les lâchers de ballons, avec à la clé une récompense pour les 3 premiers cartons revenus.

Le résultat de cette soirée, un chiffre **1 257,90 €** versés au profit du Téléthon.

Merci à toutes et tous.





Les vainqueurs du lâcher de ballons : Matéa BONILLO, Sarah VELOSO et Julie GRALA.



Comme tous les ans sous l'impulsion du CMJ a eu lieu le nettoyage de printemps, occasion de montrer aux enfants et adultes présents les quelques gestes citoyens à faire. Cette matinée citoyenne s'est déroulée le **samedi 25 avril 2009** dans la bonne humeur avec trois groupes constitués autour d'adultes responsables.



Un pot de l'amitié servi à la Salle des Fêtes a clôturé cette matinée. Merci aux bonnes volontés.

Le CMJ a également été présent lors du défilé du 8 mai pour commémorer l'armistice du 8 mai 1945 avec la présence des Anciens Combattants et de l'Union Musicale Revinoise.

Lucile SOUSSIGNE a lu le texte national des Anciens Combattants et Noémie ANDRY nous a fait l'honneur de chanter seule, la Marseillaise. Bravo et merci à toutes les deux pour leur investissement.



➤ Soirée théâtre

Dans le cadre du développement culturel du village, l'équipe municipale organisera régulièrement des soirées théâtre sur Les Mazures.

Une première ce **vendredi 24 avril 2009** à 20h30 avec la troupe amateur de Tournes « Traco Théâtre », une pièce qui eu le mérite en cette période morose, de faire rire un public ravi (environ 80 personnes).



Tous à vos agendas,
prochain rendez-vous fixé
vendredi 26 juin 2009

Informations

➤ Recensement militaire

Les garçons et les filles à **partir du jour de leurs 16 ans** et dans les trois mois qui suivent (et pas avant !) sont tenus de se faire recenser à la Mairie de leur domicile munis du livret de famille ou d'un acte de naissance et de la carte nationale d'identité.

Le représentant légal peut effectuer cette démarche à sa place.

Si vous ne vous êtes pas fait recenser dans les délais, vous êtes en irrégularité, avec diverses conséquences. Ainsi, vous ne pouvez pas passer les examens d'Etat tel que le baccalauréat.

➤ Renouvellement des cartes d'identité et des passeports

Voici les pièces nécessaires à la constitution du dossier pour les personnes souhaitant renouveler leur carte d'identité:

Carte d'Identité :

- Une copie intégrale d'acte de naissance (la Mairie peut la demander pour vous)
- Un justificatif de domicile
(facture récente avec consommations ou taxe foncière ou d'habitation)
- 2 photographies prises impérativement **chez un photographe** et non découpées
- Votre ancienne carte d'identité le cas échéant

Des signatures seront nécessaires, votre taille et vos empreintes...

Nouveau !

- Timbre fiscal à 25 € en cas de perte ou de vol de votre ancienne carte (depuis le 01.01.2009)
Vous pouvez suivre l'avancement de votre dossier en récupérant au dépôt de la demande en Mairie son numéro CERFA (www.service-public.gouv.fr rubrique « papiers » - « carte nationale d'identité et autorisation de sortie de territoire » - « suivez votre carte nationale d'identité »).

A SAVOIR :

Il faut compter au minimum 3 semaines de délai pour une carte d'identité. Les délais sont rallongés lorsque les vacances approchent...veiller à les prendre en compte pour éviter tous désagréments.

Pour les enfants fréquentant l'école et/ou le Centre Socio Culturel pensez à faire dès maintenant leur carte d'identité, en cas de sortie à l'étranger et notamment en Belgique elle est IMPERATIVEMENT demandée.

Passeports :

Depuis le 10 mars 2009 **seules 15 communes du département** ont été équipées d'une station spécifique pour recevoir les demandes de passeports biométriques.

Les demandes pourront être déposées dans n'importe quelle mairie équipée d'une de ces stations.

La mairie de Les Mazures ne peut donc plus traiter votre demande de passeport.

Les mairies habilitées dans les Ardennes sont :

Attigny, **Bogny-sur-Meuse**, Carignan, Charleville-Mézières (4 sites), Château-Porcien, Givet, Juniville, **Nouzonville**, Rethel, **Revin**, Sedan, Signy-l'Abbaye, Signy-le-Petit, Vouziers, Vrignes-aux-Bois.

➤ **Conciliateur de Justice**

Le Conciliateur de Justice reçoit sur rendez-vous :

à Rocroi (Mairie : place d'Arme Bureau du Rez de Chaussée)

les 1^{er} et 3^{ème} mardi de chaque mois de 9h00 à 12h00

par téléphone ou par courrier auprès du Tribunal d'Instance de Rocroi pour RDV (Tél.03.24.54.11.22)

à Renwez (Mairie : place de la Mairie Bureau du 1^{er} étage)

les 1^{er} et 3^{ème} vendredi de chaque mois de 9h00 à 12h00

par téléphone ou par courrier auprès du secrétariat de Mairie de Renwez (Tél 03.24.54.93.19)

Il est assermenté, tenu à l'obligation de réserve, il est auxiliaire de justice.

Le conciliateur a pour mission de régler à l'amiable les différends portant sur les droits dont les intéressés ont libre disposition.

Il n'est ni juge ni médiateur de la République.

Son action concerne pour l'essentiel :

- **des conflits individuels entre particuliers et artisans ou entreprises**
- **désaccord entre fournisseur et client**
- **les troubles du voisinage**
- **les dettes impayées**
- **les malfaçons**
- **les litiges de la consommation**
- **les problèmes locatifs ou de copropriété**

Sont exclus les questions concernant l'état ou le droit de la famille, les litiges avec l'Administration (Médiateur de la République), les litiges entre employeurs et employés (Prud'hommes).

➤ Nouveau système d'immatriculation des véhicules

Les véhicules auront un numéro d'immatriculation à vie composé d'une série alphanumérique débutant à AA-100-AA et se terminant à ZZ-999-ZZ. Ce numéro sera attribué au véhicule dès sa 1^{ère} immatriculation jusqu'à sa destruction.

1^{ère} phase : 15 avril 2009 : immatriculation des véhicules neufs et des primo immatriculations (véhicules en provenance de l'étranger notamment)

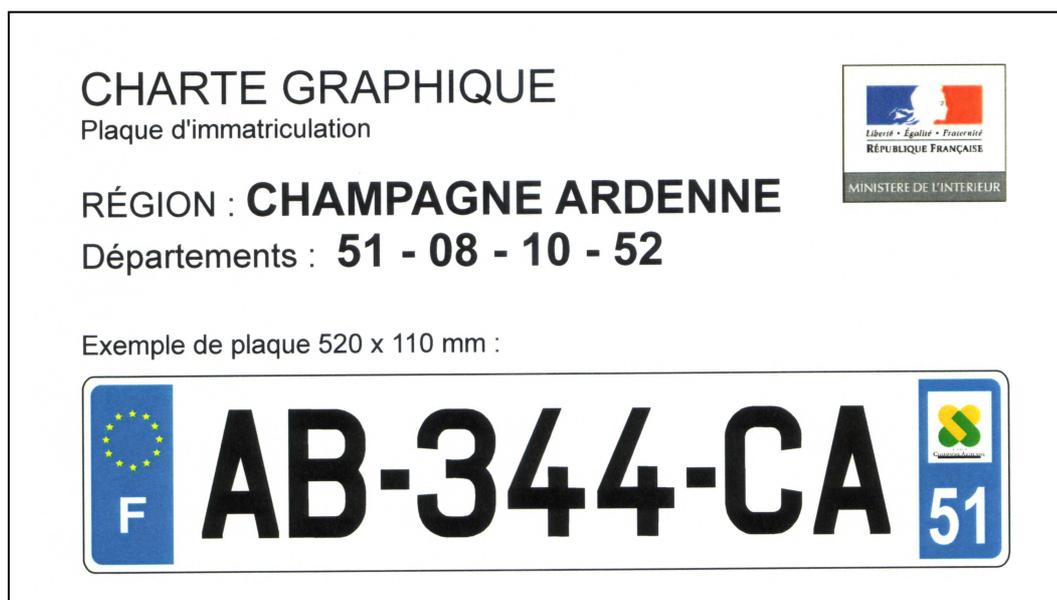
2^{ème} phase : 15 juin 2009 : ouverture aux autres opérations donnant lieu à la production d'un certificat d'immatriculation (véhicules d'occasion, changement de domicile, d'état-civil...).

3^{ème} phase : 15 septembre 2009 : ouverture à l'ensemble des opérations

Les particuliers n'ont aucune obligation de modifier leur carte grise actuelle dès lors qu'aucun changement n'intervient sur le titre.

Vous devrez continuer à faire figurer sur votre plaque un numéro de département : un emplacement est prévu à cet effet, surmonté du logo de la région correspondante.

Vous pourrez donc choisir le département, qu'il soit ou non votre lieu de résidence.



➤ Carte européenne de sécurité sociale

Vous envisagez de partir en vacances en Europe ? Pensez à vous procurer la carte européenne d'assurance maladie.

Elle permet d'accéder aux soins médicaux qui se révéleraient nécessaires durant votre séjour. Elle remplace l'ancien formulaire E111. Elle garantit que vous êtes bien assuré en France. Ce n'est pas une carte vitale ni un moyen de paiement.

La carte européenne d'Assurance Maladie est valable en Europe * pour une durée d'un an.

Prévoyez d'en faire la demande auprès de votre caisse d'Assurance Maladie **15 jours avant votre départ**.

Attention chaque membre de la famille, y compris les enfants, doit avoir sa propre carte. Elle est gratuite. Vous pouvez la demander par téléphone, par courrier ou sur place.

Pensez à préciser votre destination lorsque vous la demandez ; les modalités pratiques de prise en charge varient d'un pays à l'autre.

** Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni, Suisse, Slovaquie, Slovénie et Suède.*

➤ **Lutte contre les escroqueries**

Le Ministère de l'Intérieur a lancé, à l'attention du grand public, une campagne d'information sur la lutte contre les escroqueries.

Vous trouverez ci-annexé le dépliant élaboré afin d'informer les usagers sur les risques d'escroqueries.

La parole aux associations

➤ Les Mazures Tennis de Table

Bon début de saison pour les joueurs de LES MAZURES TT en championnat départemental par équipes.

La division 1 pointe en 3^{ème} position après une victoire 15 à 5 contre Charleville-Mézières et un match nul 10 à 10 contre Warcq.

La division 2 est en 4^{ème} position après une victoire 11 à 9 contre Etrepigny et une défaite 17 à 3 contre Auvillers.

Enfin la division 4 s'offre le luxe de pointer à la 1^{ère} place du championnat (BRAVO) après une victoire 7 à 3 contre Rimogne et une autre victoire 6 à 4 contre Nouvion-Flize.

-Les entraînements ont lieu tous les mardi et vendredi
à 20h00 au Gymnase -

➤ Centre Socio Culturel AMEL

Une petite rétrospective.....

Noël du Centre

Il s'est déroulé le **mercredi 10 décembre 2008** dès 15 heures à la salle des Fêtes où 95 enfants de Les Mazures et des communes voisines ont participé.

Au programme l'accueil des enfants, un spectacle « *Les fabuleuses et mirifiques aventures du Père Noël et des ours* » suivi d'un goûter au centre avec la visite du Père Noël qui a offert à chaque enfant des friandises.



Le goûter a été organisé pour tous les groupes d'âge (3-5 ans, 6-10 ans et 11-14 ans) ce qui a permis un encadrement adapté.



Nous remercions, Madame BONILLO Elisabeth, Maire de Les Mazures ainsi que tous les employés communaux pour le travail réalisé en partenariat ; le Père Noël pour sa visite qui a fait la joie des enfants et sans oublier les parents bénévoles.

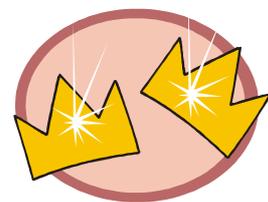
La galette des rois

En partenariat avec la Commune a été organisé le **lundi 12 janvier 2009** la traditionnelle galette des rois pour tous les seniors du village.

35 personnes ont partagé cet après-midi des « rois et reines » sous le signe de la convivialité, de la joie et de la bonne humeur, des valeurs humaines qui sont chères à tous.

Le Centre Socio Culturel est un lieu d'accueil, d'échange et de rencontre privilégié pour tous les habitants de notre village.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine !



Le club Temps Libre

Il est ouvert à tous les adultes et les seniors de Les Mazures, il peut vous permettre de :

- vous rendre en ville pour y faire du shopping
- rencontrer d'autres personnes
- vous rendre à des rendez-vous médicaux
- passer un moment convivial autour d'un repas

Une permanence téléphonique « info-écoute » est accessible chaque mardi de 9h00 à 11h00.

Cotisations annuelles (sept 2008 à juin 2009)

Carte de membre : 3€

Cotisation club : 15€

Le repas du 11 février 2009 a réuni 37 convives.



Les prochains repas se dérouleront les **mercredis 13 mai et 10 juin prochains** (réservation obligatoire).

Les ateliers Hip Hop et Percussions Africaines



Ouvert aux jeunes 11/15 ans depuis janvier 2009 cet atelier fonctionne chaque mercredi de 14h30 à 16h30 en période scolaire au gymnase de Les Mazures.





Ouvert aux jeunes à partir de 15 ans et adultes depuis mi-janvier 2009 cet atelier fonctionne chaque vendredi de 20h30 à 22h00 en période scolaire au Centre Socio Culturel.

et toujours...

L'accompagnement à la scolarité qui a lieu tous les mardis et jeudis en période scolaire de 16h30 à 18h00.

Autour d'un goûter, les enfants se retrouvent dès 16h30 pour enchaîner sur les devoirs et les leçons dans la bonne humeur jusque 18h00.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter Laurence ou Sandrine au 03.24.40.19.93

Les cours informatique pour adultes

Si vous êtes intéressés par une initiation en informatique sur les logiciels de traitement de texte (WORD), tableur (EXCEL) ou INTERNET vous pouvez dès à présent vous inscrire auprès de Laurence.

Vos élus au travail

DECEMBRE 2008

- 1 Maire-Adjoint
- 2 Mission Locale de Revin (maire) - Syndicat d'eau à Rocroi (maire+adjoints)
- 3 CCAS (maire)
- 5 Réunion de Chantier (maire + adjoints+conseillers municipaux)
- 8 Maire-Adjoints - Syndicat des Rièzes à Rocroi (maire + adjoints)
- 9 AG du Tennis à Renwez
- 11 Commission Elections - Réunion de travail
- 12 Réunion de Chantier
- 15 Inauguration de l'Agence Postale Communale
- 16 Réunion syndicat des Rièzes
- 17 Conseil d'Administration de l'AMEL
- 18 Syndicat d'eau à Rocroi (maire + adjoints) - Conseil Municipal
- 22 Maire - Adjoints - Syndicat d'eau à Rocroi (maire + adjoints)
- 23 Intercommunalité à Belval (maire + adjoints)

JANVIER 2009

- 5 Maire - Adjoints
- 8 Commission Elections
- 12 Maire - Adjoints
- 13 Rencontre avec l'AMEL
- 14 Commission Fêtes
- 15 Commission Finances
- 19 Maire - Adjoints
- 20 Conseil d'Administration Mission Locale (maire)
- 21 Réunion de travail élus du CM
- 23 Réunion de chantier
- 26 Maire - Adjoints
- 27 Commission Administrative du SIM
- 28 Commission Fêtes - Triage Forestier
- 29 Conseil Municipal

FEVRIER

- 2 Maire - Adjoints - CCAS
- 4 Réunion préparation Critérium
- 9 Maire - Adjoints - Commission Fêtes
- 10 CCAS
- 11 Commission Bois
- 12 Réunion DDA pour info sur station d'épuration

- 13 Réunion de chantier
- 16 Maire - Adjoint
- 18 Commission Fêtes
- 19 Préfecture (maire) commission Critérium
- 20 Réunion de chantier
- 23 Maire - Adjoint - Syndicat d'eau Rocroi
- 24 Réunion de travail élus du CM
- 25 Belval - Communauté de Communes - Centre Social (AMEL + Mairie) - Commission Bois
- 26 PNR Rocroi - PNR Groupama Renwez - Syndicat mixte d'eau (sepa) - Rocroi
- 27 Réunion de chantier

MARS

- 2 Maire - Adjoint
- 3 CCAS
- 4 Réunion Mairie + associations - Commission Fêtes
- 6 Réunion de chantier
- 9 Maire - Adjoint
- 10 Préfecture (réunion sur contrats aidés)
- 12 Réunion de chantier (vestiaires foot)
- 13 Réunion de chantier
- 16 Réunion des élus du Canton avec le Président du CG - Communauté de Communes
- 18 Commission Fêtes
- 19 Réunion Commission Fêtes avec les forains
- 20 Réunion de chantier - Conférence de presse pour critérium
- 23 Réunion Circuit des Ardennes - Maire - Adjoint - Commission d'Appels d'Offres - Commission Finances
- 24 Conseil d'Ecole - Réunion de travail élus du CM
- 25 CCAS - Commission Fêtes
- 26 Syndicat d'eau à Rocroi - Conseil Municipal
- 27 Réunion de chantier
- 30 Maire - Adjoint

AVRIL

- 1^{er} Mairie + Comité circuit des Ardennes - AG AMEL
- 2 CCAS de Charleville-Mézières - CCAS de Les Mazures avec AMEL - CA AMEL
- 3 Réunion de chantier
- 6 Maire - Adjoint
- 7 CMJ
- 8 Réunion de travail élus du CM
- 10 Réunion de chantier - Réunion préparation du Triathlon
- 15 Commission Fêtes
- 20 Maire - Adjoint
- 21 Belval - Réunion Communauté de Communes

- 22 Commission Bois
- 24 Réunion de chantier
- 27 Maire - Adjoint
- 29 Belval - Réunion Communauté de Communes - Réunion de travail élus du CM

Vie Pratique

Vos interlocuteurs :

MAIRIE : 03.24.40.10.94

ECOLE : 03.24.40.32.85

CENTRE SOCIOCULTUREL : 03.24.40.19.93

VEOLIA : 0810.463.463

RESEAU CABLE : 03.24.40.10.94

GENDARMERIE : 17 ou 03.24.54.93.09 - SAMU : 15 - POMPIER : 18

AMBULANCES (REVIN)

SOUSSIGNE : 03.24.40.16.40

COQUET : 03.24.40.14.45

Dépannage électricité : 0810.333.008

Dépannage gaz : 0810.433.008

Les horaires à connaître :

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Les matins : du lundi au samedi : 9h00 à 11h30

Heures de levée du courrier du lundi au samedi : 11h15

LA MAIRIE

Du lundi au vendredi : 8h30-12h00 et de 13h30-17h00

LA BIBLIOTHEQUE

Mercredi : 14h00-16h00 - Vendredi : 17h00-18h00

LA DECHETTERIE (Horaires d'été)

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 14h00-19h00

Mercredi, samedi : 9h00-12h00 et de 14h00-19h00